



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1459

Approbation de nouveaux tarifs concernant les médiations en visio pour les scolaires et les ateliers de pratiques artistiques pour adultes au Musée des beaux-arts de Lyon

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 27 JANVIER 2022

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 FEVRIER 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 FEVRIER 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : M. GODINOT Sylvain

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LÉGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. MAES (pouvoir à M. VASSELIN), Mme ZDOROVITZOFF (pouvoir à Mme TOMIC), Mme DE MONTILLE (pouvoir à Mme CROIZIER), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1459 - APPROBATION DE NOUVEAUX TARIFS CONCERNANT
LES MEDIATIONS EN VISIO POUR LES SCOLAIRES ET
LES ATELIERS DE PRATIQUES ARTISTIQUES POUR
ADULTES AU MUSEE DES BEAUX-ARTS DE LYON
(DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 janvier 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Durant les périodes de confinement le service culturel du musée des beaux-arts de Lyon a conçu des médiations en visio pour les établissements scolaires. Ces médiations en visio ont été proposées en test à certains établissements. Ces propositions ont été très appréciées par les enseignants ne pouvant plus venir avec leur classe au musée pour des médiations sur site.

Le service culturel souhaite intégrer dans sa programmation pédagogique la proposition de médiation en visio pour les scolaires. Même si les visites scolaires devraient reprendre leur rythme initial dans les mois qui viennent, la médiation en visio ouvre de nouvelles possibilités de faire profiter les scolaires de la richesse du musée, notamment pour les établissements plus éloignés ou rencontrant des difficultés pour se déplacer.

Le tarif proposé pour ces visios d'une heure est de 20 euros.

Le musée des beaux-arts souhaite aussi développer des ateliers pour adultes. Il est proposé des ateliers, d'une durée de 2 heures à un coût de 21 euros et une journée de pratique artistique à 35 euros.

Oùï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- Le tarif des ateliers de pratique artistique pour adultes est approuvé comme suit :
 - 21 € pour une durée de 2 heures ;
 - 35 € pour une journée.
- 2- Le tarif de 20 € pour les médiations en visio à destination des scolaires est approuvé.
- 3- Ces nouveaux tarifs seront applicables à partir du 15 février 2022

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET